

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DES ONG DE DEVELOPPEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROGRAMME « JEUNES LEADERS ET SANTE DE LA REPRODUCTION DES ADOLESCENTS ET JEUNES (JL/SRAJ-JIGIYA) » DANS LES REGIONS DE KOULIKORO ET KAYES

Partenaires : ALLIANCE CAEB - CORDAID SUR FINANCEMENT DE L'AMBASSADE DU ROYAUME DES PAYS BAS AU MALI

AMI N° 004/ 08/2021

1. Brève présentation du programme :

Le Programme **Jeunes Leaders et Santé Reproductive des Jeunes et Adolescents (JL/SRAJ)** est un programme initié et développé par l'alliance CAEB- Cordaid. Il a pour ambition, grâce au soutien financier de l'Ambassade des Pays Bas, de contribuer au dividende démographique du Mali et de répondre aux questions de Santé Sexuelle et Reproductive qui restent une priorité majeure pour les autorités maliennes.

La stratégie de ce programme est de promouvoir l'émergence de jeunes leaders en matière de SR/PF afin de faire des adolescents et des jeunes eux-mêmes les acteurs principaux de changement en leur faveur dans ce domaine. Les principales actions portent sur

- L'organisation des adolescents et des jeunes selon la méthodologie des groupes d'épargne EPC (Epargner Pour le Changement),
- Le renforcement de capacité en leadership, SR/PF, VIH/SIDA etc. pour leur permettre d'avoir les informations nécessaires pour qu'ils soient autonomes dans leurs prises de décisions,
- Le soutien des initiatives innovantes des jeunes pour les permettre de faire des choix éclairés et responsables en matière de SR/PF et de lutte contre le VIH/Sida et leur aptitude à porter leurs propres voix et à influencer les décideurs traditionnels, politiques et religieux pour des changements durables et un environnement favorable à leur épanouissement.

Le programme a pour objet de : « Contribuer à l'émergence d'une masse critique de jeunes leaders capables de jouer un rôle important dans la mobilisation sociale, dans la vulgarisation de l'information complète et pertinente de leurs pairs et de participer au processus de prises de décisions concernant la santé de la reproduction en leur faveur».

2. Objet de la mission :

L'objet de la mission des ONG de développement est d'assurer la mise en œuvre des activités du programme dans les localités cibles des régions de Kayes (Nioro et Diéma) et de Koulikoro (Kolokani, Dioila, Banamba, Nara).

3. Les services demandés de l'ONG comprennent :

- La mise en place d'une équipe terrain composé d'un coordinateur et d'au moins 8 agents de développement communautaire, ayant une expérience en santé de la reproduction ;
- Facilitation des sessions d'orientation et de renforcement de capacité de l'équipe du projet sur la méthodologie EPC et les thématiques liées à la Santé de la reproduction, les Violences basées sur le Genre et les pratiques traditionnelles néfastes (PTN), notamment les mariages d'enfants et l'excision, l'extrémisme violent.
- La mobilisation et l'organisation des jeunes autour des groupes EPC (Epargner pour le Changement)
- Le renforcement des jeunes membres des groupes EPC sur les thématiques liées aux règles de fonctionnement d'un groupe SR/EPC, le réseautage des groupes EPC, la Santé sexuelle et reproductive, les Pratiques traditionnelles néfastes, les Violences basées sur le Genre, l'extrémisme violent, le coaching des jeunes leaders, etc.
- L'organisation des campagnes de sensibilisation et d'information des populations et jeunes sur les questions liées la SR/PF et des conséquences liées aux pratiques traditionnelles néfastes ;
- Le suivi des groupes de jeunes SR EPC dans l'animation de leurs groupes et dans la mobilisation des fonds et leur redistribution sous forme de prêts pour l'initiation et le développement d'activités génératrices de revenus (AGR);
- L'accompagnement des groupes EPC dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action de promotion de la PF et de lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes ;
- Le choix des jeunes leaders et leur renforcement de capacités sur les thématiques du programme ;
- L'accompagnement des jeunes leaders dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action de mobilisation, d'information sociale et de plaidoyer ;
- Le développement de liens de collaboration avec les services techniques et collectivités et les radios locales pour appuyer le programme ;
- L'animation des émissions et débats radiodiffusés au niveau des radios locales membres de l'URTEL.

4. Les zones d'intervention

Les activités du programme JL/SRAJ pour la phase d'extension concerneront, en plus des anciennes zones (Mopti et Ségou), 03 cercles de la Région de Koulikoro et 02 cercles de la région de Kayes

5. Les cibles du programme sont :

- Les adolescents (10 – 14 ans) et les jeunes (15 – 24 ans)
- Les leaders communautaires et leaders religieux
- Les collectivités

6. Les acteurs parties prenantes au programme sont :

Les départements ministériels

- Le Ministère de la jeunesse et des sports, ministère de tutelle du programme
- Le Ministère de la santé et des affaires sociales
- Le Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille
- Le Ministère de la solidarité et de la lutte contre la Pauvreté

Les collectivités décentralisées

- Conseils régionaux
- Les communes

7. La durée du programme :

Le Programme **JL/SRAJ** a été développé pour une **durée de 5 ans (Septembre 2019 à Aout 2024)**, la première phase de 24 mois a déjà été exécutée dans les régions de Ségou et Mopti (Phase pilote), la phase d'extension concernera en plus des deux premières régions, les Régions de Kayes et Koulikoro pour une durée de 3 ans. Pour cette deuxième phase, les ONG travailleront sur une période de 24 à 30 mois.

8. Présélection :

Le comité de coordination du programme, invite les ONG de développement admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les structures intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises.

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

- Fournir les preuves de l'établissement de la structure en tant qu'ONG à travers un accord cadre délivré par le Ministère de l'Administration territoriale et exerçant une activité en République du Mali;
- Disposer d'un certificat d'opérationnalité fourni par le Ministère en charge de l'Administration territoriale ou service rattaché ;
- Justifier de sa présence effective dans la zone du programme ou y avoir mené des actions au cours des trois (03) dernières années;
- Démontrer les capacités logistiques de la structure (bureau physique, équipements de base : ordinateurs, imprimantes,...) ;
- Justifier d'une expérience suffisante d'au moins 03 ans dans la zone d'intervention du programme : régions de Kayes et Koulikoro, notamment l'expérience de travailler dans les zones fragiles ;
- Démontrer l'expérience générale de la structure en matière d'intervention en direction des couches vulnérables en milieu rural ou semi urbain (au moins 05 ans de pratiques de développement) ;
- Démontrer l'expérience spécifique dans l'un ou plusieurs des domaines d'intervention suivants :

- 1- Mise en place et animation des groupes EPC (Epargner pour le Changement)
- 2- Mobilisation et encadrement des communautés rurales et semi urbaines
- 3- Mise en œuvre des projets de Santé de la reproduction des adolescents et des jeunes : mise en place et animation d'espaces sûrs, animation/sensibilisation communautaires avec une particularité en direction des jeunes sur la SRAJ.
- 4- Promotion des activités de réseautage et de synergie avec les structures et ou structure partageant la même vision que le programme ;
- 5- Formation et appui aux activités économiques des jeunes (filles et garçons): alphabétisation, AGR, organisation, suivi de gestion, animation/sensibilisation communautaires ;
- 6- Développement et entretien de liens de collaboration avec les services techniques et les collectivités territoriales ;
- 7- Appartenance à des réseaux d'ONG évoluant sur les mêmes thématiques que le programme ;
- 8- Rapportage centré sur la GAR (Gestion Axée sur les Résultats)

Chaque expérience similaire sera accompagnée d'une preuve de sa réalisation par la structure soumissionnaire (copie de l'accord de financement, attestation de bonne fin d'exécution de l'action, ou tout autre élément de preuve de la mission). Les missions similaires qui ne sont pas accompagnées de preuves ne seront pas prises en compte.

9. Modalités de présélection

La présélection se fera suivant la méthode de Sélection Fondée sur l'expérience et la capacité de l'organisation à pouvoir réaliser correctement la mission conformément aux directives et aux objectifs du programme.

10. Date de soumission des propositions

Les ONG intéressées peuvent obtenir les informations supplémentaires aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures tous les jours ouvrables : Bureau national de CAEB, sis Bacodjicoroni ACI, rue 718, porte 840, commune V du District de Bamako. Tél : 20 28 56 60, email : caeb_ong@hotmail.com

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessus par courrier physique au plus tard le **vendredi 17 septembre 2021 à 16 heures**.

Bamako, le 1^{er} Septembre 2021

La coordinatrice du programme